

Le Ministre

Paris, le

22 JUIL. 2009

Cher Monsieur le Secrétaire général,

La presse a fait état, la semaine dernière, d'un rapport qui aurait été commandé par l'administration faisant apparaître qu'avec 45% des professeurs des écoles qui ont posé au moins un congé maladie en 2007-2008 et une durée moyenne de congé de onze jours, contre neuf dans les entreprises, le taux d'absentéisme des enseignants des écoles primaires serait le double de celui observé dans le secteur privé.

Je me suis exprimé publiquement, et à plusieurs reprises, pour dénoncer cette comparaison totalement dépourvue de pertinence.

En effet les enseignants du premier degré sont, par rapport à la moyenne des salariés du secteur privé, plus jeunes avec un taux de féminisation plus important. La conséquence logique de cette situation est que le nombre de congés de maternité est plus important. En outre, les professeurs des écoles sont plus exposés aux maladies que les salariés du privé en raison du nombre de maladies bénignes, telles que les gripes ou les gastro-entérites, dont les enfants sont souvent porteurs.

La simple correction du taux d'absentéisme des enseignants du premier degré par ces deux éléments objectifs fait apparaître qu'il n'existe pas, contrairement à ce qui a pu être dit ou écrit, d'abus. Tous l'ont compris et au demeurant la polémique, comme vous avez pu le constater, s'est éteinte très rapidement, ce dont je me réjouis.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, en l'assurance de ma considération distinguée, *et de mes salutations respectueuses.*



Luc CHATEL

Monsieur Gilles MOINDROT
Secrétaire général du SNUIPP
128, boulevard Blanqui
75013 PARIS

MEN/PA n°